




Référence : QSE-PRO-03-01	Protocole de sécurité Transports logistique LELEU et Ponthieu Poids Lourds En application des articles R4515-4 et suivants du code du travail	Date de révision 30/11/2020
		

Entreprise d'accueil (Raison social)		Entreprise extérieure (raison social)	
Transports Logistique Leleu / Ponthieu Poids Lourds Zone industrielle, 4, avenue du château 80420 Flixecourt Tel : 03-22-39-47-47 Représenté par Léonard De La Seiglière Président		Raison Sociale : Adresse : Téléphone : Représenté par :	
Désignation de l'opération			
<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement <input type="checkbox"/> Intervention Atelier			
Lieux et modalités d'accès			
Horaires d'ouverture	Responsables	N° Téléphone	LIEUX
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14 à 18h	Responsable Logistique Mr Hoguet Responsable Garage Mme Prévost Responsable Transport Mr Levasseur	06-88-74-69-84 03.22.39.47.40 03-22-39-47-62	<input checked="" type="checkbox"/> Entrepôt 1et 2 –ZI 4 avenue du château Flixecourt
Caractéristiques des véhicules			
Type	<input type="checkbox"/> Semi-remorque	<input type="checkbox"/> Porteur	<input type="checkbox"/> Utilitaire
Aménagement	<input type="checkbox"/> Bâché <input type="checkbox"/> Autres :.....		
Nature de la marchandise			
<input type="checkbox"/> Produits alimentaire <input type="checkbox"/> Produits non alimentaire <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Matières Dangereuses selon ADR <input type="checkbox"/> Autres :.....			
Conditionnement de la marchandise			
<input type="checkbox"/> Palettes <input type="checkbox"/> Vrac <input type="checkbox"/> Rolls <input type="checkbox"/> Colis non palettisés <input type="checkbox"/> Container <input type="checkbox"/> Autre :.....			
Risques inhérent aux opérations de chargement/ déchargement			
Lors de la circulation sur le site :			
<ul style="list-style-type: none"> Risques de collision avec un véhicule, un engin de manutention ou une structure. Risques de heurt et/ou d'écrasement d'un piéton. 		<ul style="list-style-type: none"> Risques d'incendie. Risques de renversement d'une remorque. 	
Pendant les opérations de chargement / déchargement :			
<ul style="list-style-type: none"> Risques de chute de personnes. Risques de chute de marchandise. Autres risques liés aux opérations de chargement et de déchargement. 		<ul style="list-style-type: none"> Risques de chute de quais. Risques liés aux manutentions (hayons, barres et pont de liaison...). 	
Mesures Préventives et consignes			
Consignes de circulation et de stationnement :			
<ul style="list-style-type: none"> Le port du gilet à haute visibilité et des chaussures de sécurité est obligatoire. Respecter les règles de circulations et les panneaux de signalisation implantés sur le site. Le code de la route s'applique. La vitesse est limitée à 20 km/ h sur l'ensemble du site. Respecter les zones de stationnement. Ne pas stationner sur les zones de circulation ou devant les portes de quai. Les tiers ne sont pas autorisés sur le site. Le guidage des véhicules par un piéton est interdit. Ne pas se tenir derrière une remorque. Lors de votre arrivée dans l'entreprise: garer votre véhicule dans la zone d'attente (voir plan). Eteignez votre moteur. Allez à la réception chauffeur (Bureau de Transport et Douane ou Atelier/Garage). 			  
Consignes liées aux opérations de chargement et déchargement :			
<ul style="list-style-type: none"> Interdictions pour les chauffeurs de circuler dans l'entrepôt. Se tenir à distance de sécurité pendant les opérations de chargement et déchargement. Les opérations de chargement et déchargement sont effectués par les caristes de l'entreprise d'accueil. Il est interdit aux conducteurs d'utiliser les moyens de manutention. 			

- Contrôler votre chargement (poids, dimension, arrimage de la marchandise...)
- L'arrimage, le débâchage / bâchage sont à la charge du conducteur et sous sa seule responsabilité.
- S'assurer que l'opération de chargement ou de déchargement soit terminée avant de retirer son véhicule du quai.
- Interdiction d'escalader ou de sauter des quais ou d'entrer et de sortir par les sorties de secours.
- Utiliser les accès prévu pour accéder aux quais de chargement.
- Le moteur doit être arrêté, le frein à main serré. En cas de dételage, positionner des tréteaux de sécurité sous la remorque mettre des cales si nécessaire.
- Interdiction de rouler avec le hayon ouvert ou avec les portes ouvertes.
- En cas dételage de la remorque, vérifier que le verrou coupleur est bien enclenché et faire un essai de traction.

Consignes spécifiques :

- Interdiction de fumer sur le site en dehors des zones fumeurs.
- L'introduction et la consommation d'alcool et de substances illicites sur le site sont interdites.
- Interdiction formelle de pénétrer dans le garage/atelier



Le transporteur s'engage à respecter les prescriptions de l'ADR ou toutes autres qui lui sont applicables pour le chargement, le déchargement et le transport des marchandises.

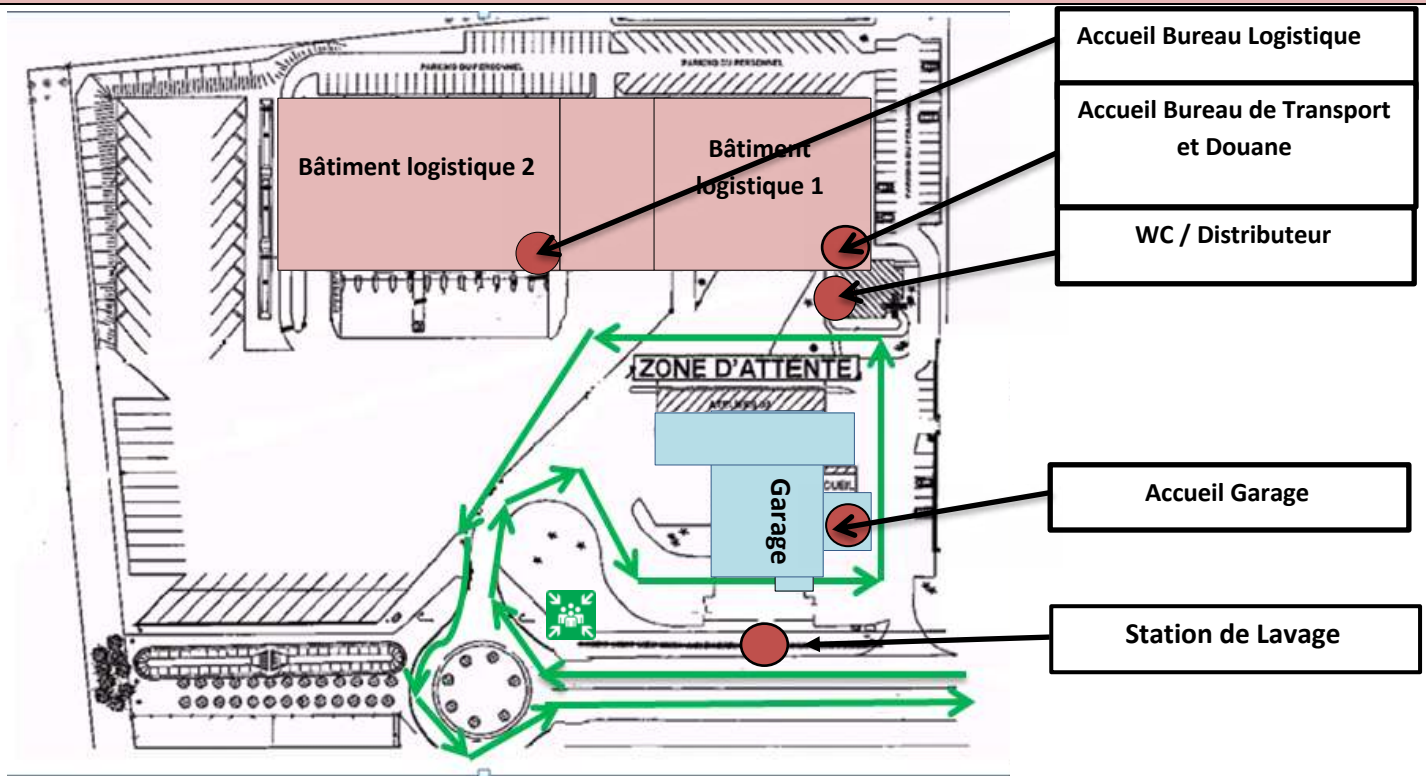
Organisations des secours

En cas d'alerte suite à un accident , un incendie, une évacuation, un confinement :

- Interrompre l'opération (après sa mise en sécurité)
- Avertir les responsables
- Se rendre au point de rassemblement

Service d'urgence : SAMU 15, POMPIER 18, GENDARMERIE 17

Plan de circulation



Transports Logistique Leleu

Entreprise extérieure

Nom du signataire : Léonard de La Seiglière
Date : 30/11/2020

Nom du signataire :
Date :

Signature :

Signature :